



## Traité Békhrot

### Michna 2 - Chapitre 7

פְּקָרָם, פְּסָול.  
אַיִלָּהוּ קָרָם?  
כָּל שָׁאיָן לוֹ שֶׁטָּה שֶׁל שֵׁעָר מִקְפָּת מֵאַזְן לְאַזְן;  
וְאִם יִשְׁ לֹ,  
פְּרִי זָה בְּשָׂר.  
אֵין לוֹ גְּבִינִים,  
אֵין לוֹ אֲלָא גְּבִינִ אָחֵד,  
הַוָּא גְּבִינָה בְּאַמְוֹר בְּתֹורָה.  
רַבִּי דּוֹסָא אָוּמָר:  
כָּל שְׁגַבִּינוּ שְׁזַכִּינוּ.  
רַבִּי חַנִּינָא בֶּן אַנְטִיגְנוֹס אָוּמָר:  
כָּל שִׁישׁ לוֹ שְׁנִי גְּבִים וְשְׁתִּי שְׁדָרוֹת:

Le kere'a'h est disqualifié[pour accomplir le service du Temple]. Qu'est-ce qu'un kere'a'h ? [C'est]toute personne qui n'a pas une rangée de cheveux qui entourent[sa tête]d'une oreille à l'autre. S'il a[une rangée de cheveux d'une oreille à l'autre], cette[personne est]apt[e]au service. Si un Kohen n'a pas de sourcils, ou[s'il]n'en a qu'un, c'est le gibben qui est indiqué dans la Torah[dans la liste des Kohanim imparfaits (voir Vayikra 21,20)]. Rabbi Dossa dit :[Un gibben est quelqu'un]dont les sourcils[sont si longs qu'ils]reposent[à plat et couvrent ses yeux]. Rabbi 'Hanina ben Antignoss dit :[Un gibben est celui]qui a deux dos et deux épines.

### Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

